

MINISTÈRE DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
Monsieur A. GOFFART
*Directeur de la Direction de l'Urbanisme –
A.A.T.L. – D.U.*
C.C.N.- Rue du Progrès, 80, bte 1
1035 BRUXELLES

V/réf. : 14/pfd/171474
N/réf. : AVL/CC/ SJNI-2.88/s. 386
Annexes :

Bruxelles, le

Monsieur le Directeur,

Objet : SAINT-JOSSE-TEN-NODE. Square Félix Delhaye/rue Verbist/rue de la Cible. Construction d'un immeuble de logements
(Dossier traité par Florence VANDERBECQ)

En réponse à votre demande du 2 février 2006, sous référence, reçue le 9 février, nous avons l'honneur de vous communiquer l'avis favorable émis par notre Assemblée, en sa séance du 22 février 2006, concernant l'objet susmentionné.

La demande porte sur la construction d'un immeuble de 58 logements, avec parking souterrain de 32 emplacements, sur un terrain désaffecté situé à l'arrière de l'ancienne gare de Saint-Josse, classée comme monument, et dans la zone de protection de celle-ci.

La Commission se réjouit de ce projet de construction qui permettra à la fois de faire disparaître une zone peu avenante (terrain à l'abandon, absence d'entretien, insécurité nocturne, etc.) et de clôturer l'îlot de manière adéquate tout en restituant un front bâti sur le haut du square, ce qui est très positif.

Elle souscrit également aux différentes options du projet ainsi qu'au gabarit proposé qui a pour avantage de rétablir, au sein de l'îlot, un certain équilibre entre les anciennes maisons éclectiques et le home du CPAS situé à l'arrière et totalement hors proportions par rapport au reste du tissu urbain.

Pour ce qui est du contraste entre le caractère unitaire de la future construction et le contexte urbain très parcellisé (succession de maisons individuelles), la Commission constate qu'il s'agit là d'une configuration qui caractérisait déjà le square à la fin du XIXe siècle. En effet, construit en 1894 par L. Van Langendonck, l'ancien hôpital de Saint-Josse-ten-Node était un vaste complexe qui occupait déjà cet îlot et dont le bâtiment principal se dressait à front du square Delhaye. Constitué de 5 travées et flanqué symétriquement à la fois de galeries d'un niveau et de deux bâtiments d'angle (chacun de 3 travées sur 4 et de 2 niveaux sous toiture), il constituait déjà une masse architecturale qui faisait « événement » dans le tissu urbain environnant et donnait au square une certaine assise. Transformé et rebaptisé ensuite Hospice Névraumont, il fut remplacé en 1976 par le centre gériatrique moderne du CPAS que l'on connaît aujourd'hui et dont le gabarit constitue malheureusement une véritable rupture dans ce tissu urbain ancien où il s'inscrit. Cette rupture est d'autant plus marquée que le home pour vieillards qui devait le compléter à front du square Delhaye n'a jamais été construit et n'a donc jamais pu venir atténuer cet hiatus urbanistique.

En regard de ce résumé historique et du contexte architectural actuel dans lequel le nouveau bâtiment est amené à s'inscrire, la Commission ne peut que se réjouir du projet et n'émet aucune remarque sur les particularités du bâtiment que ce soit au niveau de son gabarit ou de son aspect unitaire.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

J. DEGRYSE
Président

Copie à : A.A.T.L. – D.M.S.